

Délibération DEL-CC-2023-017

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 21 MARS 2023

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt et un mars deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (64) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROUSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Armelle CASSIN, Gilles PETRAUD, François MARY, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Pascal LAGOGUEE, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bélangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Bernard CARTIER, Yannick CHARRIER, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Patricia MIMAUULT, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (6) : Jean Claude METAIS À Emmanuelle MENARD, Jean-Pierre BODIN À Sébastien GRELLIER, Marie-Line BOTTON À Johnny BROUSSEAU, Jean-Paul GODET À Florence BAZZOLI, Jean-François MOREAU À Bélangère BAZANTAY, Rodolphe ROUE À Dany GRELLIER,

Absents (11) : Jean Claude METAIS, Jacques BELIARD, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Stéphanie FILLON, Jean-Paul GODET, Jean-Jacques GROLLEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-François MOREAU, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT

Date de convocation : 15-03-2023

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves BILHEU

ADMINISTRATION GENERALE

Élection du 8ème Vice-Président

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10, L2122-4, L2122-7 et L.2122-7-1 ;

Vu la délibération DEL-CC-2020-089 du conseil communautaire en date du 09/07/2020 relative à la détermination du nombre de vice-présidents de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais ;

Vu la délibération DEL-CC-2020-097 du conseil communautaire en date du 09/07/2020 relative à l'élection de Mme Armelle CASSIN, 8^{ème} vice-Présidente de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais ;

Considérant la démission de Mme Armelle CASSIN.

Il s'agit d'élire le 8^{ème} vice-Président suite à la démission de Mme Armelle CASSIN.

Les Vice-présidents sont élus au scrutin uninominal.

Le vote a eu lieu à bulletin secret.

Afin de procéder à l'élection, un bureau de vote est constitué.

Le conseil communautaire, est invité à :

- **Élire le 8^{ème} Vice-Président de la communauté d'agglomération ;**
- **Élire M. Pascal LAGOGUEE en qualité de 8^{ème} vice-Président ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte cette délibération par 67 voix, 2 blancs et 1 nul.

24 MARS 2023

Transmis en préfecture le

Notifié ou publié le

24 MARS 2023

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

